



Mercredi 27.03.13 | 46e année | No 10

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Police: ce que nous voulons

En 2007, l'introduction de la loi sur la police a sonné le glas des polices communales neuchâteloises au profit d'une police cantonale unique. Les policiers de notre Ville seront transférés à Police neuchâteloise dès l'année prochaine.

Toutefois l'Autorité communale demeure responsable de la sécurité de ses citoyens.

C'est pourquoi le Conseil communal a décidé de créer une gouvernance de la police de proximité. C'est-à-dire un outil qui permettra aux communes, Neuchâtel en tête, de définir les orientations stratégiques à donner à la sécurité sur leur territoire. Dans la mesure où notre Ville est appelée à acquérir des prestations de sécurité à Police neuchâteloise, il est normal que nous puissions décider de la qualité de celles-ci car qui paye commande.

Le Conseil d'Etat partage cette préoccupation. Il a signé un protocole d'accord avec le Conseil communal allant dans ce sens. Il s'agira de s'assurer que la sécurité soit non seulement garantie mais surtout adaptée à une situation difficile caractérisée par de trop nombreuses incivilités.

Nous saluons l'état d'esprit qui anime le Département de la justice, de la sécurité et des finances qui annonce sa volonté de revoir la formule actuelle qui ne donne pas satisfaction.

C'est un bon point. Nous veillerons au grain.

*Pascal Sandoz
Directeur de la sécurité*

Joyeuses Pâques!



Publicité



GINDRAUX
Fenôlier



- Bois - métal
- Bois
- PVC

www.gindraux.ch
ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80



Ghielmetti
Pompes funèbres

Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5 info@pf-ghielmetti.ch
Case postale 50 www.pf-ghielmetti.ch
2004 Neuchâtel



Pour votre publicité
dans le journal «Vivre la ville»,
demandez notre courtier
Monsieur J.-P. Cretin



imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37
Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch


Dans ce numéro

Place à l'imagination

Trois jeunes artistes présentent une exposition au Centre Dürrenmatt de Neuchâtel. Dessins, sculptures, vidéos et autres installations susciteront la réflexion des visiteurs, qui devront user de leur imagination.

Page 4

Le cirque débarque

Le cirque Nock pose ses valises du 29 mars au 1^{er} avril à la place du Port à Neuchâtel. Les artistes présenteront une série de numéros qui s'inspire du cirque traditionnel.

Page 5

Enquête sur la forêt

Le Service des forêts de la Ville de Neuchâtel lance une enquête, afin de mieux cerner les attentes et les besoins de la population par rapport à l'utilisation des forêts de Chauxmont.

Pages 8-9

Photos de Madagascar



Le photographe neuchâtelois Pierre-William Henry a suivi une équipe du CEAS à Madagascar. Il expose une série de photos de ce voyage au Jardin botanique. Rencontre.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 10 avril 2013.


Neuchâtel Xamax 1912 et le FC Serrières annoncent leur intention de fusionner pour la saison prochaine


Fabio Lo Vacco (Neuchâtel Xamax 1912) face à Andreas Jeker (Laufon) lors du match du 9 mars 2013, remporté 5-0 par les « rouge et noir ».

Xamax et Serrières bientôt unis

Les dirigeants de Neuchâtel Xamax 1912 et du FC Serrières ont annoncé lundi leur intention de fusionner dès la saison prochaine. Les deux clubs de football neuchâtelois souhaitent mettre leurs forces en commun pour aborder l'avenir de manière sereine. La Ville de Neuchâtel salue cette décision.

L'Association suisse de football comporte des règles claires concernant la fusion. Neuchâtel Xamax 1912 et le FC Serrières ont jusqu'au 30 avril pour présenter un dossier complet. Ils ont convoqué des séances extraordinaires pour informer les personnes concernées. L'assemblée constitutive quant à elle, est prévue le 29 avril prochain. La nouvelle entité fusionnée prendra le nom de «Neuchâtel Xamax FCS».

Constituer une équipe compétitive

Plutôt que d'évoluer chacun dans son coin, les deux clubs phare de la région préfèrent envisager un avenir en commun. «Le Conseil communal ne peut que saluer cette solution », a réagi Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge des Sports. L'action de la Direction des sports privilégie en effet les regroupements des

forces sportives. «L'équipe de Neuchâtel Xamax 1912 comporte de très bons jeunes, qui pourront être entourés par des joueurs plus expérimentés de manière à constituer une équipe compétitive», a détaillé Jean-Marc Rohrer, président du FC Serrières. Par ailleurs, aucune équipe ne sera sacrifiée dans le processus de fusion. Les équipes juniors du FC Serrières continueront à s'entraîner sur le même site. Elles maintiendront leur statut, sans devenir élitaires comme celles de Xamax.

La promotion toujours en ligne de mire

L'équipe du FC Serrières milite en première ligue Classic. Neuchâtel Xamax 1912, elle, évolue en 2^e ligue interrégionale. L'équipe a réussi une performance de taille ce week-end en arrachant le score de 5-0 face à l'équipe Concordia Bâle, la rattrapant au classement général. Avec l'union des deux clubs, la nouvelle équipe «Neuchâtel Xamax FCS» devrait jouer en première ligue Classic. «Pour Neuchâtel Xamax 1912, l'objectif de la promotion reste d'actualité. On ne va pas brader un seul match. On est là et on va monter en prouvant qu'on est

les meilleurs», a souligné Christian Binggeli, président de Neuchâtel Xamax 1912 SA.

Soutien financier assuré

L'actuel entraîneur de l'équipe du FC Serrières, Charles Wittl, cessera son activité pour la fin de la saison 2012-2013. Au niveau technique, c'est donc Roberto Catillaz qui restera aux commandes de la nouvelle équipe. Quant à Jean-Marc Rohrer, président du FC Serrières, il s'attachera à dynamiser les différents clubs de soutien de «Neuchâtel Xamax FCS». «La quasi totalité des sponsors du FC Serrières m'ont donné leur accord pour maintenir leur soutien en cas de fusion. Il n'y aura donc pas de perte au niveau des sponsors», a relevé Jean-Marc Rohrer. Christian Binggeli reste président de la société anonyme à laquelle la première équipe est rattachée. La formation des jeunes est toujours placée sous la responsabilité de la Fondation Gilbert Facchinetti. Ce dernier s'est vivement réjoui de l'union des deux clubs neuchâtelois: «C'est magnifique! Il n'y a rien à dire de plus. Des solutions existent dans la vie et quand on trouve les bonnes, tout le monde a à y gagner.» (ak)

 Le Centre Dürrenmatt accueille les créations de trois jeunes artistes

Réfléchir, imaginer, rêver

Trois jeunes artistes romands créent une exposition sur le thème du labyrinthe au Centre Dürrenmatt de Neuchâtel (CDN). Augustin Rebetez, Noé Cauderay et Giona Bierens de Haan ont créé un univers artistique unique au travers d'installations, de vidéos, de dessins, de sculptures et de textes. Ces créations suscitent la réflexion et stimulent l'imagination. A découvrir jusqu'au 23 juin.

«On a envie que les gens rêvent, se passionnent, imaginent comme ils le font pendant une pièce de théâtre. Nous avons créé un support propice à la réflexion, à l'imagination et au rêve», a relevé en conférence de presse Noé Cauderay, l'un des trois artistes. Parmi les différentes créations exposées se trouve une installation absolument abracadabrante. Cette machine de bois ne laissera aucun visiteur indifférent. Des mécanismes à activer, des mots à décoder: le visiteur verra son imagination en alerte. Il pourra même s'installer au cœur de cette machine pour y découvrir des prédictions sur son futur.

Des objets en vie

Une cascade de mots de 11 mètres de long conduira les visiteurs jusqu'à



Augustin Rebetez, Noé Cauderay, Giona Bierens de Haan, 2013. • Photo: © Centre Dürrenmatt Neuchâtel

l'exposition. Les artistes ont créé la plupart des pièces présentées pour l'exposition. Augustin Rebetez a réalisé durant un récent séjour au Japon une série de dessins. Ils ont été tirés en sérigraphie à trente exemplaires. Dans l'exposition se trouvent trois écrans, qui diffusent en boucle une vidéo en stop-motion. Tourné en décembre 2012 en Norvège, ce film donne vie à des objets abandonnés dans une friche industrielle. Plus loin, un meuble labyrinthe renferme différents tiroirs et autres recoins. En l'approchant, un chat noir se met à miauler. On le prendrait presque pour un

vrai avec ses mimiques. Noé Cauderay a modelé plusieurs sculptures en céramique, en porcelaine et en grès: elles sont exposées non loin de la grande structure de bois conçue par Giona Bierens de Haan.

Affinités artistiques communes

Augustin Rebetez et Noé Cauderay, artistes pluridisciplinaires, collaborent sur différents projets depuis 2009. Pour cette exposition, ils ont été rejoints par Giona Bierens de Haan, architecte. «Nous avons des affinités artistiques en commun, sans être un collectif. Chacun peut faire ce

qu'il veut de son côté», explique Augustin Rebetez à propos de la présente collaboration.

Le cycle labyrinthe

«Si l'on se réfère à Dürrenmatt, le labyrinthe c'est la métaphore de la condition humaine. Durant sa vie, l'homme va chercher à en sortir et donner ainsi sens à son existence», relève Janine Perret Sgualdo, directrice du CDN. L'exposition des trois créateurs romands marque l'ouverture d'un cycle sur le thème du labyrinthe au CDN. Elle sera suivie de deux autres expositions. La première s'articulera autour de «La Ballade du

Minotaure», chef-d'œuvre littéraire et pictural de Dürrenmatt. Inaugurée début décembre, elle mettra l'auteur en relation avec d'autres artistes tels que Paul Klee ou Pablo Picasso. La deuxième exposition, elle, sera consacrée à l'artiste suisse Armand Schultess (1901-1972). Un labyrinthe poétique et inclassable sera dédié à son œuvre d'avril à juillet 2014. (ak)

«Ici vous allez trouver ce que nous cherchons»: à découvrir jusqu'au 23 juin au Centre Dürrenmatt Neuchâtel. Ouvert du mercredi au dimanche de 11 à 17 heures. Renseignements sur www.cdn.ch.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil). La bibliothèque sera fermée du vendredi 29 mars au lundi 1er avril. Réouverture selon l'horaire habituel le mardi 2 avril.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amezdroz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 18 août, exposition «Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre



animalier et paysagiste».

Mardi 2 avril, 12h15, mardi du musée. Démonstration publique des automates Jaquet-Droz.

Dimanche 7 avril, 14h, 15h et 16h. Démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Mardi 9 avril, 12h15, mardi du Ruckers. Concert de Jovanka Marville.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Depuis le 1^{er} janvier, la Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.

Jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs».

Jusqu'au 22 mai, exposition «Les hors-champs de l'affiche». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.

Mardi 9 avril, 20h15, ciné-club – carte blanche au Festival Vision du Réel «Snow crazy» et «Dream land» de

Laila Pakalnina. Entrée libre.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 20 mai, exposition «Supra 100 Le temps suspendu». Jusqu'au 18 août, exposition «K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 juin, «Ici vous allez trouver ce que nous cherchons», exposition de Augustin Rebetez, Noé Cauderay et Giona Bierens de Haan. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 28 avril, exposition «Henri Passet, sculptures et gravures». Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 mars,

exposition de Ferial Benalychéf, peintures à l'huile. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), du 6 avril au 2 juin, exposition «Madagascar en lumière» photographie de Pierre-William Henry, ouvert ma-di de 10h à 18h.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 26 avril, exposition «Fleurs» de Florence Barros. Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h, lu-ve (sauf le lundi matin) ou une heure avant le début des spectacles.

Galerie C (espl. Léopold-Robert 1), jusqu'au 6 avril, exposition collective «UDK Berlin – Klasse Valérie Favre».

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 13 avril, exposition Superamas/Phase 4/La cavalerie. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

L'actualité culturelle

Vers la Résurrection

Le prochain concert de l'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) aura lieu vendredi 29 mars à la Collégiale. Placé sous la direction d'Alexander Mayer, l'ESN mettra à l'honneur Anton Bruckner et sa symphonie N° 7. La plus célèbre des symphonies brucknériennes est aussi un tribut à celui à l'ombre duquel le compositeur se terrait : Richard Wagner, dont les tubas résonnent dans cette oeuvre. L'immense adagio est l'une des constructions musicales les plus impressionnantes qui soient : par un crescendo aux limites des possibilités orchestrales et humaines, la musique se lève littéralement de terre pour se solidifier dans l'espace. Une expérience unique ! Afin d'atteindre l'effectif de l'orchestre nécessaire à cet ouvrage monumental, l'ESN s'associe à l'Orchestre de Chambre Fribourgeois, première collaboration qui devrait en annoncer d'autres...

Collégiale, vendredi 29 mars 2013 à 17h. Réservations : Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.

Up with people

VOICES, le nouveau spectacle d'«Up with People», met en lumière l'énergie et le talent de ce groupe de cent participants, âgés de 18 à 29 ans et de 20 nationalités. Cette production propose des chansons originales et populaires interprétées dans un rythme dynamique, alternant solos, chants d'ensemble et chorégraphies aux costumes flamboyants. Elle emmène les spectateurs autour du monde, leur faisant découvrir l'Europe, l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Afrique à travers les différentes escales musicales. Ils repartent avec la conviction que chacun a des dons et des talents à partager et que la diversité des cultures du monde est à célébrer. Dans le cadre de sa tournée européenne, le groupe fera halte à Neuchâtel, le 6 avril au Temple du Bas.

Temple du Bas, samedi 6 avril à 20h. Prix : Fr. 35.- (adultes) / Fr. 25.- (enfants de moins de 16 ans). Réservations : www.starticket.ch.

Les Délices de Suzy

Samedis 6 et 12 avril, l'ensemble orchestral «Les Délices de Suzy» fera revivre l'ambiance des salons, des casinos, des cinémas au tournant des XIX^e et XX^e siècles. De ce répertoire très particulier, aujourd'hui presque entièrement disparu, le groupe a le privilège de posséder une magnifique bibliothèque de partitions originales qu'il remet en valeur avec brio. Musique légère,



jamais vulgaire, elle vous plonge dans une époque, vous fait voyager, rêver... danser au rythme des valses, tango, fox-trot ou autres marches. On y reconnaîtra les airs célèbres de Vincent Scotto, Antonin Jouberti, Georges Van Parys qui ont marqué l'entre-deux-guerres ; période fascinante, témoin d'évolutions spectaculaires dans divers domaines : technologique, architectural, social, artistique. Pauline Carton, Joséphine Baker, Tino Rossi entre autres étaient alors les vedettes des Revues Parisiennes, plumes et paillettes garanties... les «Délices de Suzy» vous y convient ! Salles de musique, brasseries, croisières... pour des concerts, cafés-concerts, apéritifs, dîner-spectacles ? Les musiciens savent adapter leur répertoire à tous vos désirs... un vrai délice ! **Péristyle de l'Hôtel-de-Ville, samedi 6 avril à 18h. Salle des Pasteurs, rue de la Collégiale 3, samedi 12 avril à 19h.**

Le cirque Nock sera de passage à Neuchâtel durant le week-end de Pâques

Nostalgie et traditions

Le cirque Nock fera halte à Neuchâtel du 29 mars au 1^{er} avril. Sous le chapiteau installé à la place du Port, les spectateurs assisteront à des numéros de cirque traditionnel autour du thème de la nostalgie. Un mini zoo prendra ses quartiers derrière le cirque pour le bonheur des plus jeunes.

Alexandra Nock et son mari Javier Perez ont concocté un nouveau programme de choix pour la tournée 2013 du cirque Nock. Il s'articule autour du thème de la nostalgie : les artistes renoueront ainsi avec le cirque traditionnel en présentant des numéros anciens comme par exemple la roue de la mort. Deux artistes colombiens, parfois les yeux bandés, effectueront des acrobaties à 25 mètres de hauteur sur une installation métallique qui tourne autour d'un axe.

Rires et élégance

Franziska Nock, spécialiste de la discipline équestre, présentera un numéro inédit qui met en scène des ânes et des chameaux. Elle démontrera



Durant son passage à Neuchâtel, Franziska Nock présentera un numéro avec d'élégants chevaux noirs, des Frisons. • Photo: sp

également un dressage en liberté d'élégants chevaux noirs. Le public assistera à des numéros de diabolo, de tissu aérien, de hula-hoops, de force et d'équilibre ainsi que de pyramides

humaines. Les maladresses de Gaston & Roli, les clowns de la bande, déclencheront des rires contagieux sous le chapiteau.

A quelque pas du cirque, petits et grands auront l'occasion de visiter le mini zoo Nock. Des chevaux, des chèvres, des chameaux et parfois même des oies accompagnent le cirque en tournée. Par ailleurs, les enfants pourront après chaque représentation faire des tours à dos de poney dans le rond de sciure sous le chapiteau.

Deux représentations par jour

Le cirque Nock a démarré sa nouvelle tournée au début du mois de mars 2013. Il posera bagages à la place du Port à Neuchâtel du 29 mars au 1^{er} avril, proposant deux représentations par jour. Elles se tiendront vendredi 29 et samedi 30 mars à 15 heures et 20h15, dimanche 31 mars à 14h30 et 18 heures ainsi que lundi 1^{er} avril à 10h30 et 15 heures. Billets en vente sur www.ticketcorner.ch ou sur place à la caisse du cirque de 10 à 21 heures. (ak)

Renseignements sur www.nock.ch

Chronique culturelle



Sur le fil

Elle n'a pas gagné mais tout de même... Cela nous a fait chaud au cœur de voir Olivia Pedroli monter sur la scène des Bâtiments des forces motrices samedi à Genève à l'occasion de la très chic remise des Prix du cinéma suisse. Notre Olivia faisait partie des trois compositeurs «nommés» pour l'obtention du prix de la meilleure musique de film. Cette reconnaissance constitue une belle récompense pour la chanteuse neuchâteloise qui accompagne avec une mélodie mélancolique un couple de bergers et leurs moutons en transhumance hivernale (pour écouter : <http://oliviapedroli.bandcamp.com>)! Olivia a trouvé le temps de composer et d'interpréter la musique de «Hiver nomade» alors qu'elle prépare un nouveau disque, «Thread», dont nous avons eu un avant-goût plutôt envoûtant vendredi au Théâtre de La Chaux-de-Fonds. La chanteuse et ses sept musiciens y ont donné un concert très élaboré et tout en nuances. Comme il est loin le temps de la Lole pop folk ! Olivia s'est désormais muée en une poétesse possédée, aux mains tremblantes, qui murmure ses incantations à la lune perdue dans les brumes nordiques et les senteurs de tourbe... Superbe!

Patrice Neuenschwander

Au de la maison



2000 Neuchâtel / 2016 Cortailod
Tél. 032 843 88 88
www.duckertsa.ch



 **FARINE DÉCORATION**
Intérieurs et revêtements de sols

Tél. 032 724 04 04 www.farinedeco.ch



Achat - Vente - Location

Vous souhaitez en savoir plus sur les taux hypothécaires, la propriété par étage, ou encore le crédit de construction ?

www.vernalis-immobilier.ch

Rubrique « News immobilières »

contact@vernalis-immobilier.ch

Tél. 079 418 50 28



La chronique sportive de...

La reconnaissance dans le sport

Anne
Kybourg



La cérémonie de remise des mérites sportifs de la Ville de Neuchâtel s'est tenue mercredi dernier au Théâtre du Passage. Les autorités communales ont récompensé près de cent sportifs neuchâtelois pour des performances réalisées durant l'année 2012. Si chacun est reparti ce soir-là avec le même prix, il en va autrement durant le reste de l'année: à travail égal, tous les sportifs

ne bénéficient pas de la même reconnaissance.

Des sportifs de divers horizons occupaient mercredi dernier la scène du Théâtre du Passage. Des jeunes de moins de 10 ans côtoyaient des adultes de plus de 40 ans, des pratiquants d'arts martiaux se mélangeaient aux spécialistes artistiques et des sportifs d'élite se trouvaient aux côtés d'amateurs. La Ville célébrait les résultats de tout ce joyeux petit monde.

Large palette de disciplines

La Ville récompense chaque année les efforts de nombreux sportifs

neuchâtelois. En 2012, ils se sont illustrés dans une large palette de disciplines: arts martiaux, gymnastique, football américain, kin-ball, haltérophilie, alpinisme, cyclisme, natation, patinage artistique, volley-ball, rock'n'roll acrobatique et voile. Durant la cérémonie, la Ville a également remis un mérite d'honneur à Herb Johnson, joueur de basketball, pour sa carrière sportive. Des démonstrations de danse et de capoeira ont ponctué la soirée.

Rayonnement médiatique

Les différents sports et par conséquent leurs pratiquants ne sont pas égaux face à la médiatisation et à la

recherche de sponsors. Le football, le hockey sur glace, le ski, le tennis ou encore le basketball bénéficient d'un large rayonnement. Une équipe de football de petite ligue, qui s'entraîne deux soirs par semaine, verra plus facilement ses résultats rapportés dans la presse locale qu'un champion suisse de gymnastique, qui s'entraîne plus de 20 heures par semaine. Le travail des sportifs n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur. La cérémonie de remise des mérites sportifs de la Ville, aussi modeste soit elle, a l'avantage de mettre tous les sportifs sur le même plan.

A.K.



La Ville de Neuchâtel a récompensé les sportifs méritants, qui se sont illustrés en 2012 dans leurs disciplines respectives. • Photo: Claude Comte

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, jeudi 28 mars, 23h, Black Disco, spécial funk. Dj's Blond Boche & Vastrez. Prix: Fr. 10.- / Fr. 5.- avant minuit.

Lundi 1^{er} avril, Le petit marché aux puces de la case à chocs, de 14h à 19h.

Queen Kong Club, samedi 27 mars, 22h, Electric Electric (FR). Prix: Fr. 15.-.

Bar King, jeudi 28 mars, 21h, Le Grand Canard Blanc (CH). Vendredi 29 mars, 22h, Air'Box (CH). Samedi 30 mars 21h45, Ademar Candido.

Ateliers au Musée d'ethnographie
L'Atelier des musées informe qu'il reste encore quelques places pour les ateliers suivants au Musée d'ethnographie: *Qui est Nanouk?* Pour les enfants de 4 à 6 ans, **mercredi 22 mai**, de 14h à 15h30. Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Fermetures exceptionnelles en raison des fêtes de Pâques, vendredi 29 mars, samedi 30 mars et lundi 1^{er} avril, à 18h (sortie de l'eau à 17h30) ainsi que dimanche 31 mars, toute la journée.

Amis-Gymnastes Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+

de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N^{os} 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Football Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Mercredi 27 mars, à 20h15, FC Serrières II – FC Marin II, amical
Jeudi 28 mars, à 20h15, ASI Audax II – FC Sonvilier, 3^e ligue

Stade de la Maladière
Mercredi 27 à 20h15, St-Mier – Etoile Bienne, amical

Samedi 30 mars à 17h30, SR Delémont IV – SR Delémont V, amical
Lundi 1^{er} avril à 16h, FC Bienne – FC Winterthur, Challenge League
Mardi 2 avril à 20h15, FC Haute-Sorne – FC Courfaivre, amical



Le Service des forêts sonde la population par rapport à la fonction sociale des forêts de la région

L'utilisation de la forêt sous la loupe

Allez-vous en forêt? Vous sentez-vous parfois dérangé lors de vos visites en forêt? Comment jugez-vous l'infrastructure mise à disposition dans les forêts de la région? Autant de questions que se pose le Service des forêts de la Ville de Neuchâtel à propos de l'utilisation des forêts de Chaumont. Il lance une enquête pour mieux cerner les attentes et les besoins de la population en vue d'adapter l'offre proposée. Toute personne intéressée est invitée à participer en répondant au questionnaire ci-contre.

L'intérêt que suscitent les forêts auprès des habitants du littoral neuchâtelois et des environs n'est pas nouveau. La Ville de Neuchâtel a déjà mené en 1990 et 1993 deux études par sondage sur la relation qu'entretient la population avec les forêts. La Confédération s'est également intéressée au sujet en mettant sur pied le monitoring socio-culturel des forêts, baptisé WaMos. Dans ce cadre, deux enquêtes ont été réalisées en 1997 et 2010 au niveau national. Avec le projet de création d'un Parc naturel périurbain dans les

forêts de Chaumont, la fonction sociale que joue la forêt demeure un thème d'actualité.

Dans ce contexte, la Direction des forêts a décidé de lancer une nouvelle enquête. Elle a pour objectif de dresser l'évolution des attentes de la population par rapport aux forêts de la région, sur la base des études de 1990 et 1993. «C'est une manière de savoir si nos propositions sont dans la cible ou si d'autres choses correspondraient mieux», relève Jan Boni, chef du Service des forêts de la Ville de Neuchâtel.

Mieux cerner les attentes de la population

Pour son enquête, le Service des forêts a élaboré un questionnaire qui s'inspire des études de 1990 et de 1993. Il comporte une série de questions concernant la manière d'utiliser la forêt. Pour participer, il suffit d'y répondre et de le retourner jusqu'au 31 mai 2013 au Service des forêts, faubourg du Lac 1, 2000 Neuchâtel ou par courrier électronique à jan.boni@ne.ch. Le questionnaire est

disponible ci-contre dans le présent numéro de Vivre la ville. Il figure également en ligne sur la page d'accueil du site internet de la Ville de Neuchâtel, www.neuchatelville.ch. Les équipes du Service le distribueront lors d'actions en forêt. «Toute personne intéressée est invitée à répondre au questionnaire, peu importe son lieu de domicile», souligne Jan Boni. Et de préciser: «Par le biais de cette enquête, nous aimerions obtenir l'avis des utilisateurs de la forêt, mais également celui de ceux qui ne s'y rendent pas, de manière à mieux définir les attentes et les besoins de la population par rapport à la forêt.»

Pour cerner les attentes de la population au niveau régional, la Ville de Neuchâtel a proposé à d'autres communes d'utiliser le questionnaire. Hauterive, Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Saint-Blaise et Cressier le diffuseront selon le même principe que la Ville de Neuchâtel. Les données récoltées dans le cadre de cette enquête resteront anonymes et ne seront utilisées que dans les Services communaux.

Résultats communiqués en fin d'année

D'un point de vue statistique, l'échantillon ne sera pas parfaitement représentatif. «Nous aimerions voir s'il se dégage des points forts, qui nous permettent d'affiner l'offre», indique Jan Boni. Pour rappel, le Service des forêts a pour mission d'entretenir les forêts appartenant à la Ville selon un mode de gestion durable. Sentiers didactiques, chemins pédestres, activités sportives, informations au public sont autant d'animations qui se côtoient dans les forêts de Chaumont. Les résultats de l'enquête seront communiqués au public en fin d'année. Quant au projet de création de Parc naturel périurbain, Olivier Arni, directeur des forêts rappelle que «les Communes d'Hauterive et de Neuchâtel se sont données deux ans, depuis le retrait du rapport en novembre dernier, pour répondre aux inquiétudes manifestées par une partie de la population à fin 2012, faire évoluer positivement le projet et rassembler l'ensemble des acteurs et usagers de la forêt». (ak)

Le Service des forêts mène une enquête pour mieux cerner les attentes et les besoins de la population par rapport à la forêt. • Photo: archives



La forêt et vous (cochez et inscrivez ce qui convient)

1. Allez-vous en forêt?				
OUI (plus de 5 fois par an) → <i>Continuez avec les questions 2 et suivantes</i>		NON (moins de 5 fois par an) → <i>Continuez avec la question 3</i>		
2. Pourquoi allez-vous en forêt, activités préférées?		3. Pourquoi n'allez-vous pas en forêt?		
<input type="checkbox"/> Sport <input type="checkbox"/> Promenade du chien <input type="checkbox"/> Pique-nique <input type="checkbox"/> Cueillette <input type="checkbox"/> Promenade et détente <input type="checkbox"/> Pour la nature, observations <input type="checkbox"/> Vélo, VTT <input type="checkbox"/> Autres:		<input type="checkbox"/> Manque de temps <input type="checkbox"/> Manque d'intérêt <input type="checkbox"/> N'aime pas la forêt <input type="checkbox"/> N'y pense pas <input type="checkbox"/> Autres: → <i>Continuez avec les questions 14 et suivantes</i>		
4. Comment vous rendez-vous en forêt?		13. Etes-vous satisfait de vos visites en forêt?		
<input type="checkbox"/> A pied <input type="checkbox"/> En vélo <input type="checkbox"/> En auto, moto <input type="checkbox"/> En transports publics		<input type="checkbox"/> Absolument satisfait <input type="checkbox"/> Plutôt satisfait <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfait <input type="checkbox"/> Absolument insatisfait		
5. Le plus souvent vous venez en forêt?		14. Quand vous entendez le mot «forêt» que vous vient-il spontanément à l'esprit?		
<input type="checkbox"/> Seul <input type="checkbox"/> En famille <input type="checkbox"/> En couple <input type="checkbox"/> Entre amis		_____ _____ _____		
Quand venez-vous en forêt?		15. Quelle est l'importance des fonctions de la forêt?		
6. Fréquence:		7. Moment de la semaine:		
<input type="checkbox"/> 3 à 7 fois par semaine <input type="checkbox"/> 2 à 10 fois par mois <input type="checkbox"/> Moins de 10 fois par an		<input type="checkbox"/> Les jours ouvrables <input type="checkbox"/> Le week-end <input type="checkbox"/> Indifféremment		
8. Moment de la journée:		16. Quel est votre avis sur les réserves forestières sans exploitation du bois?		
<input type="checkbox"/> Pendant la journée <input type="checkbox"/> Le soir <input type="checkbox"/> Indifféremment		<input type="checkbox"/> Pour <input type="checkbox"/> Egal <input type="checkbox"/> Contre		
9. Combien de temps en moyenne restez-vous en forêt?		17. Qu'attendez-vous comme prestations supplémentaires dans les forêts de la région?		
<input type="checkbox"/> Moins de 15 minutes <input type="checkbox"/> De 15 à 30 minutes <input type="checkbox"/> De 30 minutes à une heure <input type="checkbox"/> Plus d'une heure		<i>Jugez de 1 à 4 1 = pas de besoin 4 = grand besoin</i> <input type="checkbox"/> Visites guidées <input type="checkbox"/> Journées à thèmes <input type="checkbox"/> Visites pour classes d'école Plus de règles en général <input type="checkbox"/> Réglementation de la tenue des chiens en laisse <input type="checkbox"/> Réglementation de la circulation des VTT <input type="checkbox"/> Meilleur balisage <input type="checkbox"/> Plus d'informations sur la forêt (panneaux, etc.) <input type="checkbox"/> Résolution des conflits entre utilisateurs <input type="checkbox"/> Meilleure accessibilité en transports publics 18. Autres:		
10. Vous sentez-vous parfois dérangé lors de vos visites en forêt?		19. Vous êtes?		
<input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Un homme <input type="checkbox"/> Une femme		
11. Oui, par quels éléments:		20. Quel âge avez-vous?		
<input type="checkbox"/> VTT, vélo <input type="checkbox"/> Personnes avec chien, chien <input type="checkbox"/> Bruits de circulation <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Cavaliers <input type="checkbox"/> Sports (sans vélo) <input type="checkbox"/> Trop de monde <input type="checkbox"/> Travaux forestiers Autres: ans		
12. Comment jugez-vous l'infrastructure mise à disposition dans les forêts de la région?		21. Vous exercez la profession de?		
	Insuffisante	Suffisante	Excessive	Ne sait pas
Bancs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Places de pique-nique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Places de jeux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poubelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fontaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sentiers pédestres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sentiers didactiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chemins forestiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signalisations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Places de parc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abris forestiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
→ <i>Continuez avec les questions 13 et suivantes</i>				
22. Quelle commune habitez-vous?				

23. Remarques:				

Les réponses données resteront anonymes et ne seront utilisées que dans nos services.

Merci de retourner ce questionnaire avant le 31 mai 2013 au Service des forêts, faubourg du Lac 1, 2000 Neuchâtel. **Merci de votre participation**

Les groupes politiques s'expriment

Groupe Socialiste De l'eau dans le gaz?

Matthieu Béguelin: Lors du dernier Conseil général, la question d'une participation de notre ville au projet de centrale à gaz de Cornaux a pour le moins réchauffé l'atmosphère. Après avoir vainement tenté d'empêcher le débat d'avoir lieu, le PLR a dû se résoudre à afficher un soutien divisé à cette nouvelle centrale, qui ferait à elle seule doubler les émissions de CO₂ de notre canton.

Ainsi, en soutenant la voie des énergies fossiles, la majorité du PLR a montré que sa pensée est toujours tournée vers les hydrocarbures et non vers la production d'énergies propres et renouvelables. La décision de sortie du nucléaire ne fait qu'exacerber la chose et les fronts se dessinent de plus en plus clairement. A droite, agitant le spectre d'une pénurie d'électricité, on se rabat donc sur le pétrole ou le gaz, dont on sait pourtant les réserves limitées et l'exploitation néfaste à l'environnement.

Et nous ne pensons pas à de lointains horizons, en pointant les dangers de l'exploitation gazière. Sur notre propre sol, le projet de forage gazier au Val-de-Travers fait peser une lourde menace sur notre approvisionnement en eau potable, qui dépend pour 80% des nappes du Vallon. Pour l'instant encore en consultation, ce projet sera un enjeu de la prochaine législature du Grand conseil. Et il faudra répondre à un certain nombre de questions importantes: Sommes-nous prêts à faire courir un risque à notre approvisionnement en eau potable? Cela pour courir après d'hypothétiques réserves de gaz? Gaz qui n'assure ni autonomie énergétique, ni bilan écologique positif?

Pour nous, socialistes, nous devons encourager et soutenir la recherche, le développement et la production d'énergies renouvelables. Nous devons offrir ainsi à notre potentiel d'innovation et nos compétences techniques de nouveaux horizons, dont l'exploitation ne fait courir aucun danger à notre population et notre écosystème.

Groupe PLR Accroître l'offre en places de parcs lors des événements commerciaux au centre-ville

Jean-Charles Authier: Sans rentrer dans de grandes analyses sur l'évolution du nombre de places de parc au



Enjoy - Le conseiller communal Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a mandaté le grapheur Kesh pour décorer son bureau tout de blanc repeint. Passé maître dans la calligraphie « street art », l'artiste a strié deux parois de bandes colorées et écrit sur l'une d'elles « enjoy ». Vernie récemment en présence d'un public attentif aux explications du directeur de la culture, ce graphe qui comprend également des rappels sur le mobilier, devrait rejoindre un jour les collections du MAH. Kesh a touché 8'000 francs pour son travail et s'est fait un joli coup de pub!

centre-ville, le risque existe que les clients potentiels se détournent vers d'autres centres d'achats du fait de la perception d'une accessibilité meilleure à un prix plus avantageux.

De ce fait, les groupes PLR et socialiste demandent que le Conseil Communal étudie la possibilité d'augmenter le nombre de places de parc au centre-ville lors d'événement ciblés, tels que, par exemple, le marché du samedi matin, le marché de Noël...

Idéalement, on pourrait consacrer au parcage une voie du Quai Philippe-Godet jusqu'au niveau du trou de souris. On offrirait ainsi des places aisément accessibles, idéalement proches des commerces.

L'impact de cette mesure devrait être évalué après une période probatoire de 2 ans, en vue de décider de son évolution.

Une ville vivante se doit à de repenser ses modèles de fonctionnement. Les habitudes changent dans les domaines de loisirs et d'achats et l'offre en périphérie a crû de façon impressionnante dans les dernières décennies. La ville a de nombreux atouts à faire valoir et les projets de mise en valeur de son centre historique et de ses rives vont clairement dans le sens d'un accroissement de son attractivité. L'accessibilité représente

aussi un facteur critique à considérer, et pas seulement sous l'angle des transports en public.

Améliorer significativement l'accessibilité pour les automobilistes dans le cadre d'événements à caractère commercial donnera un signe clair dans le sens d'une ville attractive, sans dédier de façon exclusive des surfaces du centre-ville au parcage. En mettant par ailleurs en exergue des événements tels que le marché des maraîchers, on donne une meilleure visibilité à une activité qui illustre le commerce de proximité, atout incontestable du centre-ville.

PopVertsSol

Cornaux II, nouvelle usine à gaz...

Olivier Forel: ... et la démocratie? On le sait, une nouvelle centrale à gaz devrait voir le jour sur le site de Cornaux. Elle répond au joli nom de Cornaux II. Le groupe e, dont Viteos est actionnaire, entend construire Cornaux II, à côté de l'usine actuelle. Cette centrale à gaz de 420 MW correspondrait plus ou moins, en termes d'énergie, à la centrale nucléaire de Mühleberg (373 MW). Jusque là, formidable! La Suisse sort du nucléaire, et le prouve en utilisant d'autres sources d'approvisionnement. Sauf que Cornaux II doublerait

annuellement l'équivalent en CO₂ de l'ensemble des émissions produites par le canton!...

Indépendamment du fait que notre groupe s'oppose à cette centrale pour de nombreuses raisons (pollution, bruit, usage d'un combustible importé, inefficacité du chauffage à distance projeté, mauvais signaux donnés en matière d'économie d'énergie, etc.) il reste un problème de taille: le peuple ne votera pas! Les Neuchâtelois ayant refusé il y a 4 ans, une nouvelle loi sur l'énergie qui aurait imposé une votation sur ce type de constructions, ce pouvoir décisionnel est désormais délégué, et entre les mains des producteurs d'énergie, via Viteos. Les seuls moyens de pression qui restent aux élus, – puisqu'on ne demandera pas son avis au peuple! – sont, par exemple, de faire savoir au groupe e que Viteos, ou en tous les cas ses représentants de Neuchâtel-Ville, voteront contre la participation de Viteos à la centrale de Cornaux II. Ce qui a été fait au Conseil général, suivant en cela le rapport de la commission spéciale des énergies opposé au principe même de cette construction. C'est peu pour sauver les droits démocratiques, mais c'est au moins ce qui a été accepté à 80%, lors du dernier Conseil général...

A propos...



Bonbon d'avril!

Humour et originalité se sont associés pour assurer la publicité du bâton de caramel. L'agence de communication mandatée pour offrir une deuxième jeunesse au fameux Carambar, connu de tous, envié de chacun et croqué de partout, a tenu son pari. Avec panache! L'annonce de la fin des blagues à découvrir en débarrassant l'objet du désir était un canular... si grand que le délai pour le faire savoir, le 1^{er} avril, n'a pu être tenu. Génial ce marketing soigneusement orchestré. Sur le plan de la communication cependant, on relèvera que tous les médias se sont fait berner, aucun ne demandant à voir les études citées par l'agence pour justifier la «virtuelle» suppression du papier humoristique. De quoi remettre en cause le sacro-saint principe de la vérification des informations. Belle leçon d'humilité.

En fait, et cela est rassurant, il y aura toujours des choses qui nous échapperont et quelques nuages qui voileront notre horizon, mais la vie nous offre continuellement de délicieux bonbons!

Rémy Voirol

Marché

Trois fois par semaine

Dès le mardi 2 avril prochain et jusqu'au jeudi 31 octobre 2013, les marchés se dérouleront trois fois par semaine, à savoir le mardi, le jeudi et le samedi de 6h30 à 13 heures.

Direction de la sécurité

Chasse aux œufs

L'Association de quartier de la Roche de l'Ermitage invite les enfants du quartier et leurs familles à la traditionnelle «Chasse aux œufs»

dimanche 31 mars dès 10 heures

au Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault à Neuchâtel. Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de cette animation.

La Ville officielle

Election du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

le 14 avril 2013

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975, et son ordonnance du 16 octobre 1991;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 6 février 2013;

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à **affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 14 avril 2013 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 14 avril 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36,

jusqu'au dimanche matin 14 avril 2013, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Sont électrices et électeurs en matière cantonale:

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 12 avril 2013 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 11 mars 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol



Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Rappelons que le scrutin sera ouvert le dimanche 14 avril 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures.

La chronique de...

Location de bateaux (II)

Yves
Demarta

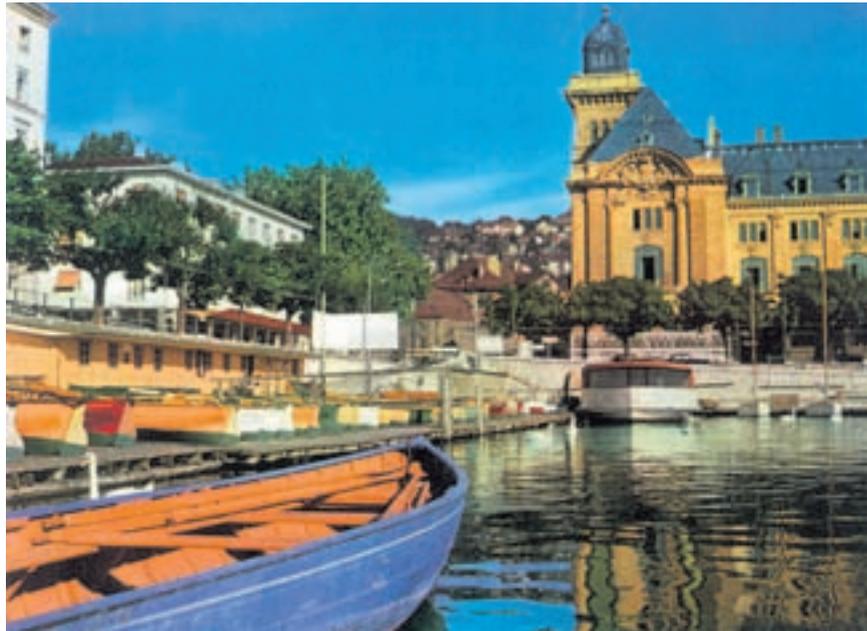


C'est donc au dernier étage de la « Maison Dubied », voisine de l'Hôtel Touring et du Cinéma Palace N° 2 construits en 1948 (le Palace précédent datant de 1911 et 1913), qu'habitait Walter Koelliker, le batelier du port.

Curieux retour au passé, c'est dans son ancienne chambre d'enfant, devenue haut lieu de l'administration cantonale, que sa fille « Marinette » fut, plus tard, engagée au service de l'Etat.

Walter Koelliker, à la tête de sa petite entreprise, était un travailleur acharné. Secondé de son épouse, sa famille, « Marinette » dont l'engagement passionné évoluait avec l'âge, des amis (parmi lesquels Walter Rothpletz, futur policier du lac) et d'employés temporaires, il louait, secourait, pilotait ses bateaux-promenade, assurait leur entretien, les transformait, les construisait même.

L'argent « rentrant » en fonction de la saison et de la météorologie. Sa gestion initiale datait d'un autre temps : un carton à souliers, dans lequel étaient déposées les recettes, et



Installations Koelliker vers 1960 avec le plan des barques à rame, l'atelier et la « cabine », le Romandie IV (?) et deux bateaux à voiles (carte postale des archives Koelliker).

dans lequel on puisait selon les besoins. En été, le carton s'alourdissait. En hiver, il s'allégeait, jusqu'à se retrouver quelquefois bien vide.

Adossé au sud du mur occidental du port, une longue baraque en bois, au toit recouvert de tôles ondulées, abritait l'atelier de réparation de la petite batellerie, entretien léger en été, plus complet en hiver, avec peinture, reconstruction de

gouvernails, rames, etc. S'y trouvait aussi un vestiaire pour une clientèle priée de ne pas confondre port et plage.

Annexée à l'atelier, la « cabine », soit le bureau, dans ou devant laquelle officiait Madame Koelliker. On y trouvait la réserve des boissons et des cartes postales « Leroy » vendues à bord des bateaux-promenade. Et la « caisse », contenue dans une table dont la

lourdeur était censée décourager toute malhonnêteté, et sur laquelle reposait le tableau des locations où étaient notés, pour chaque bateau, le nom des emprunteurs et d'heure du début de la location. Ce qui simplifiait le calcul du coût de celle-ci, à son terme.

A l'extérieur, une colonne à carburant adéquat alimentait pêcheurs et propriétaires de bateaux à moteur. Devant l'atelier, s'alignaient cinquante bateaux à rames et deux pontons permettant l'accès aux bateaux-promenade. Un plan incliné facilitait la sortie de l'eau des barques au

prix de quelques efforts physiques. Celles-ci étaient alors glissées en équilibre sur l'étroite armature métallique fixée sous leur coque, puis calées à l'aide de plots. L'inclinaison permettait l'écoulement des eaux de pluie vers l'arrière des embarcations, d'où elles pouvaient être siphonnées avec un tuyau après aspiration par bouche (à suivre).

Y.D.

A travers l'histoire



Situé au bas de la rue de la Main, ce bâtiment au mur ouest arrondi a été édifié vers 1838, seize ans après le creusement de la rue. Il abritait un four de potier. Il a probablement été démoli en 1941. Carte postale, première moitié du XX^e siècle, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Philipp Brühlmeier, architecte à Lausanne (Burkhardt + Partner SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement de bureaux provisoires 111, route de Pierre-à-Bot, article 15574 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Baxter BioScience Manufacturing Sàrl.

Demande de Monsieur Yves Nicod, ingénieur à Aclens (Amodus SA), d'un permis de construire pour le déplacement d'une station de téléphonie mobile existante (NE029-1) suite à la démolition d'un immeuble 5, rue des Poteaux, article 10678 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Sunrise Communications SA, par Huawei Technologies Switzerland AG.

Demande de Monsieur Christophe Geringer, ingénieur à Oftringen (Alpine-Energie Suisse SA), d'un permis de construire pour la modification d'une station de téléphonie mobile existante (ajout d'un service) à la Station de Vauseyon 4, article 14374 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société IntunnelCom.

Les plans peuvent être consultés du 28 mars au 8 mai 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Ciné-club Halluciné

Mardi 9 avril à 20h30 au cinéma Bio, projection du film « Harry, un ami qui vous veut du bien » de Dominik Moll, France (2000), avec Sergi López, Laurent Lucas et Mathilde Seigner.
Prix: Fr. 8.- / Fr. 5.- (non-membres)

Validation

Lors de sa séance du 20 mars 2013, le Conseil communal a validé la votation communale du 3 mars 2013, relative à l'arrêté du Conseil général, du 5 novembre 2012, concernant une demande de crédit relative à l'aménagement de la place Numa-Droz.
Neuchâtel, le 20 mars 2013.

Conseil communal

La Ville officielle

Soirée Fen'tastic

Etudiants ou anciens étudiants, cette soirée est faite pour vous!

La fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) a le plaisir d'organiser, avec la collaboration de « Coton Music » et « The Funky Soul Brothers », une soirée bien funky! Elle se déroulera à la Case à Chocs, lieu mythique de Neuchâtel,

vendredi 5 avril de 23 heures à 3h45

Il s'agit d'une période de vacances scolaires, alors pas d'excuse!

Le programme débutera avec « The Funky Soul Brothers », deux très bon Djs qui ont déjà animé pas mal d'événements avec succès. Puis « Coton Music » reprendra le flambeau pour continuer à vibrer en beauté: le groupe a carte blanche avec les artistes! Ces amoureux de la black music savent comment s'y prendre pour envoyer le public au septième ciel!

Vous l'aurez compris, cette manifestation fera du bien aux oreilles... Toutes les étudiantes et étudiants sont invités à venir se ressourcer avant les examens! Come on!

Prix d'entrée Fr. 10.- en prélocation et avant minuit / Fr. 15.- après.

Prélocation disponible sur le site de la Case à chocs: www.case-a-chocs.ch.

Une luminosité magique au Temple du Bas

Du mercredi 27 au samedi 30 mars, chaque jour de 17 à 20 heures, une lumière magique transformera le hall du Temple du Bas en un lieu chaud et accueillant.

Quatre cent bougies seront allumées depuis le mercredi de la Semaine Sainte jusqu'au samedi avant Pâques pour indiquer le cheminement dans le labyrinthe méditatif et lumineux.

Pour la septième année, il accueille le visiteur pour sa méditation personnelle ou simplement pour un moment de détente bénéfique dans le calme et la lumière des bougies, une oasis de paix dans les turbulences de la vie active. C'est aussi une occasion de se mettre en route intérieurement en cheminant vers Pâques. Un labyrinthe peut avoir différentes significations selon ses préoccupations intérieures, le visiteur trouvera ces informations à l'entrée.

Cyberthé - Ateliers thématiques

Pro Senectute Arc Jurassien et le Semestre de motivation du canton de Neuchâtel, organisent un atelier d'informatique destiné aux Seniors qui souhaitent consolider et perfectionner leurs connaissances dans le domaine.

M. Abbet, Chef de service, Service informatique de l'entité neuchâteloise) présentera l'utilisation du Guichet Unique

mercredi 3 avril, de 14 à 16 heures, passage Max.-de-Meuron 6

Prix de la rencontre: Fr. 6.-.

Contacts et préinscriptions auprès de M^{mes} Nadia Lutz, 032 717 74 71 et Virginie Béguelin, 032 886 83 21 (lu-ma) ou 032 886 83 81 (me-ve).

Campagne de sensibilisation

Mieux trier ses déchets

Le service de la Voirie de la Ville de Neuchâtel a choisi de placer Pâques sous le signe de la sensibilisation au tri des déchets. Ce samedi 30 mars, il mènera une vaste campagne d'information dans chacun des points de collecte.

Le but de cette action vise, d'une part, à aider la population à bien trier ses déchets afin d'éviter la propagation de produits polluants dans la nature; et, d'autre part, à sensibiliser les habitants à la qualité de l'espace hors conteneurs afin de maintenir la Ville propre.

Cette large action de sensibilisation est organisée en collaboration avec plusieurs Eglises. Elle réunira quelque 200 bénévoles.

Echos

■ Les Autorités communales ont été représentées, mercredi 20 mars, par MM. Thomas Facchinetti, directeur des Sports, Pascal Sandoz, président de la Ville, Fabio Bongiovanni, président du Conseil général et Rémy Voirol, chancelier, à la cérémonie de remise des mérites sportifs 2013, au Théâtre du Passage.

■ Samedi 23 mars, M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, responsable des domaines, a représenté les Autorités communales à la 63^e Frairie de printemps de la Compagnie des Vignolants du Vignoble neuchâtelois, à Boudry.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Raymonde et José Seiler-Pellaton, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage ainsi qu'à M^{mes} et MM. Nadine et René Jacques Bula-Muster, Eva et Philippe Freudweiler-Conrad à l'occasion du 60^e anniversaire de leur mariage.

Tournoi de tennis de table

Pendant les vacances scolaires, le CTT la Côte Pesoux, en collaboration avec le Service des sports de la Ville de Neuchâtel, organise un tournoi qualificatif de tennis de table ouvert à tous les garçons et les filles non licenciés de 8 à 15 ans (1998 à 2005).

La responsabilité technique est assurée par des personnes qualifiées et par des entraîneurs J&S de la F.S.T.T. (Fédération Suisse de Tennis de Table).

Le programme est le suivant:

Mardi 2 et mercredi 3 avril 2013

Qualifications pour les finales cantonales, Neuchâtel - La Riveraine

Judi 4 avril 2013

Finale cantonale, Neuchâtel - La Riveraine

Chaque participant amènera sa raquette. Les balles seront fournies par les organisateurs.

L'horaire sera défini en fonction du nombre d'inscriptions, puis envoyé aux enfants inscrits, une semaine avant le tournoi.

Cette manifestation est gratuite!

Renseignements: 032 717 77 98.

Inscriptions:

www.lessports.ch/manifestations.

Fermeture BPU

La bibliothèque sera fermée du vendredi 29 mars au lundi 1^{er} avril.

Réouverture selon l'horaire habituel le mardi 2 avril.



Programme cinéma pour la semaine du 27 mars au 2 avril

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

G.I. JOE: RETALIATION - CONSPIRATION - 3D
1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, me au lu 20h15, je au ma 15h30, je au sa, 23h. VO angl s-t-fr/all 20h15.
Acteurs: Channing Tatum, Bruce Willis, Dwayne Johnson. De John Chu.

HOTEL TRANSYLVANIA - 3D
7^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF ve au ma 13h30.
De Genndy Tartakovsky.

SAMSARA
1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
Sans dialogues di/lu 10h45.
De Ron Fricke.

APOLLO 2

CLOUD ATLAS
3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF je au lu 20h. VO angl s-t-fr/all me, ma 20h.
Acteurs: Tom Hanks, Halle Berry. De Tom Tykwer.

LE MONDE FANTASTIQUE D'OZ - 3D
3^e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF je au sa 14h30.
Acteurs: James Franco, Mila Kunis, Michelle Williams. De Sam Raimi.

THORBERG
1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO all/fr me au ma 17h30.
De Dieter Fahrler.

JACK LE CHASSEUR DE GÉANTS - 3D
2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF je au sa 23h15.
Acteurs: Nicholas Hoult, Stanley Tucci, Ewan McGregor. De Bryan Singer.

ARGERICH
5^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF di/lu 11h.
De Stéphanie Argerich.

APOLLO 3

BOB ET LES SEX-PISTACHES
1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h15, 20h30, je au sa 22h45.
Acteurs: Jules Sitruk, Alice Matthey, Maxime Kathari. De Yves Matthey.

LA RELIGIEUSE
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Isabelle Huppert, Pauline Etienne, Louise Bourgoïn. De Guillaume Nicloux.

SPRING BREAKERS
4^e semaine. 16 ans sug. 18 ans.
VF ve au lu 14h15.
Rex: VF je au sa 22h30.
Acteurs: James Franco, Selena Gomez, Vanessa Hudgens. De Harmony Korine.

LES ENFANTS DE LA MONTAGNE
3^e semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VO CH-all s-t-fr di/lu 11h15.
De Alice Schmid.

ARCADES

THE CROODS - 3D
1^{re} semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF je au ma 13h30, 15h45, me au ma 20h30, ve au lu 18h.
VO angl s-t-fr/all me/je, ma 18h.
Apollo 1: VF me 13h45, 15h45.
Acteurs Ryan Reynolds, Nicholas Cage. De Kirk De Micco.

HANSEL & GRETTEL: CHASSEURS DE SORCIÈRES - 3D
4^e semaine. 16 ans sug 16 ans.
VF je au sa 22h45.
Acteurs: Gemma Arterton, Jeremy Renner. De Tommy Wirkola.

BIO

JAPPELOUP
3^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 14h30, 20h30.
Acteurs: Guillaume Canet, Marina Hands, Daniel Auteuil. De Christian Duguay.

AU BOUT DU CONTE
4^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au sa, lu/ma 17h45.
Acteurs: Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri, Arthur Dupont. De Agnès Jaoui.

MÖBIUS
2^e semaine. 12 ans sug 16 ans.
VF je au sa 23h.
Acteurs: Jean Dujardin, Cécile de France, Tim Roth. De Eric Rochant.

BALLET - ESMERALDA
Représentation unique. Pas de limite d'âge.
Di 31.03 17h, sans dialogues.

REX

20 ANS D'ÉCART
4^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Virginie Efira, Pierre Niney, Charles Berling. De David Moreau.

BOULE ET BILL
5^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 16h, ve au ma 14h.
Acteurs: Franck Dubosc, Marina Foïs, Sara Giraudeau. De Alexandre Charlot.

THE SILVER LININGS PLAYBOOK - HAPPINESS THERAPY
9^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Bradley Cooper. De David O. Russell.

STUDIO

LES AMANTS PASSAGERS
1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h, ve au di 18h15, je au sa 22h45, ve au lu 20h30. VO esp s-t-fr/all me/je, lu/ma 18h15, me/je, ma 20h30.
Acteurs: Carlos Areces, Raul Arévalo, Javier Cámara. De Pedro Almodóvar.

THE CROODS - 2D
1^{re} semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 14h.
Acteurs Ryan Reynolds, Nicholas Cage. De Kirk De Micco.

CINÉMA MINIMUM

ON NE DEVRAIT PAS EXISTER
Me 3.4. 18 ans sug. 18 ans. De HPG.

SLOWFOOD
Me 10.4. 16 ans sug. 16 ans. De Mélanie Dalsace.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Cellule de debriefing psychologique,
tél. 079 577 65 33 (répondeur - on vous rappelle le jour même).

Centre de consultation LAVI, service d'aide aux victimes (rue J.-L.-Pourtalès 1), case postale 527, 2001 Neuchâtel: permanence tél. du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h, tél. 032 889 66 49.

Centre islamique de Neuchâtel (rue L.-Bourguet 14), tél. 032 725 39 66, prière, vendredi à 12h45.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes du jeudi 28, vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mars
Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: ve à 10h, culte avec sainte cène. Di à 6h, aube de Pâques, à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement. Je à 19h, célébration de l'Agneau pascal au foyer de l'Ermitage. Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

Maladière: di à 10h, culte avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte cène.

Communauté allemande:

Poudrières 21: di à 10h, Gottesdienst.

Pourtalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 20h30, veillée pascale. Di à 10h, messe et 18h, messe en portugais.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: di à 11h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di 10h célébration dominicale œcuménique.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): je à 19h30, office du Jeudi Saint à La Chaux-de-Fonds. Ve à 9h45, liturgie de la Passion à La Chaux-de-Fonds. Sa à 21h, célébration de la nuit de Pâques, agape pascale à la salle St-Pierre à La Chaux-de-Fonds. Di à 18h, messe du jour de Pâques.



Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messelger S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... Séverine et Orvil futur chien d'assistance

Au de la maison



ans

... et plus fort que jamais!

elexa

Quai Max-Petitpierre 42
Tél. 032 729 96 66
Fax 032 729 96 69

2002 Neuchâtel
info@elexa.ch
www.elexa.ch

ACNIE



VSEI Ideen verbinden
USIE Idées branchées
idée in rete





Pierre-William Henry expose une série de photographies de Madagascar au Jardin botanique

Impressions de Madagascar

Le Jardin botanique de Neuchâtel accueille du 6 avril au 2 juin une exposition itinérante proposée par le Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS). Une quarantaine de photographies de Madagascar seront présentées dans la Villa de l'Ermitage. Le public découvrira des paysages, la population malgache et les projets d'aide au développement du CEAS. Rencontre avec le photographe neuchâtelois Pierre-William Henry, auteur des images de l'exposition.

Avez-vous été mandaté par le CEAS pour vous rendre à Madagascar ?

Oui. Daniel Schneider, directeur du CEAS, est un ami ainsi qu'un voisin. Je me suis porté volontaire à plusieurs reprises pour accompagner des équipes sur le terrain notamment au Burkina Faso et à Madagascar. Le CEAS a toujours besoin de photographies pour présenter ses différents projets. Il fait également des calendriers. Je suis défrayé pour le travail que je fais, ainsi que pour les frais de voyage. C'est en quelque sorte ma contribution à l'aide aux moins lotis que nous.

Comment s'est déroulé votre voyage ?

C'était il y a un an et demi. J'ai suivi une équipe du CEAS de Madagascar qui avait un programme très chargé. Pendant que les membres discutaient de différents projets avec les bénéficiaires, j'en profitais pour prendre des photographies. Après plusieurs heures de voiture, on se trou-



Pierre-William Henry présente du 6 avril au 2 juin au Jardin botanique une série de photographies de Madagascar pour le CEAS.

Les gens sont très sympas. Quand je me déplace avec une organisation non gouvernementale (ONG), je tiens à être accompagné par des personnes locales pour faire le lien avec les gens du coin. Je ne veux pas voler les images. J'aime discuter avec les gens que je photographie. Avec le numérique, il est maintenant possible de leur montrer ce

De quoi vit la population ?

Les Malgaches que j'ai rencontrés vivent de l'agriculture et de l'artisanat. Tout ce que je raconte, ce sont des expériences personnelles, ce que j'ai vécu chaque jour. Madagascar est un des pays les plus pauvres du monde, mais il y a de l'espoir là-bas. Le territoire et le climat ont tout pour plaire. J'ai déjà eu l'occasion de voyager avec d'autres organisations au Burkina Faso, en Roumanie, en Palestine, au Maroc ou encore en Haïti. Pour les Haïtiens, c'est bien plus difficile.

Quels projets développe le CEAS sur place ?

Le CEAS développe des projets dans différents pays. Lors de mon voyage à Madagascar, les équipes venaient installer des picots. Avec la force de l'eau, ces turbines produisent de l'électricité. Au nord du pays, ils ont fait des essais avec une plus grosse turbine. Cette dernière a permis d'éclairer tout un petit village. Le soir, les gens se retrouvaient et écoutaient de la musique sur leur radio. La lumière leur a changé la vie. Les équipes font également de la prospection. Des spécialistes ont notamment mesuré la faisabilité d'une installation sur une magnifique chute d'eau. Tout le matériel nécessaire est fabriqué sur place à Madagascar. Par ailleurs, le CEAS a développé entre

autres un autre volet de projets destinés au séchage de fruits. Les mangues, les litchis et autres fruits exotiques poussent en abondance à Madagascar. En les séchant, les agriculteurs peuvent les vendre plus longtemps et en exporter.

Comment se présente l'exposition ?

En rentrant de Madagascar, nous nous sommes demandé comment on allait présenter tout ça. Ce n'est pas une exposition de photographies d'art : c'est une exposition itinérante du CEAS. Elle comporte des panneaux explicatifs sur les projets développés à Madagascar. On trouve des images de travail, qui sont parfois techniques. Les photographies sont exposées par deux sur des panneaux. Il s'agit d'un dispositif qui se déplace facilement. L'exposition a déjà fait halte notamment à Lausanne et à Chiètres au Papiliorama.

Anne Kybourg



Expositions du moment

Pierre-William Henry a eu l'occasion de voyager avec différentes organisations humanitaires, dont le CEAS et Médecins du monde. Outre l'exposition au Jardin botanique à Neuchâtel, il exposera également dès le 18 avril vingt photos au Club 44 à La Chaux-de-Fonds, à l'occasion des 20 ans de Médecins du monde. Par ailleurs, le photographe inaugurera le 19 avril dans l'ancienne usine Moderna à Cortaillod une exposition sur des travaux plus personnels. Il présentera 60 photos de femmes, prises en Sibérie et à Minsk. «Les femmes ont toutes été photographiées nues dans leur propre appartement, dans l'obscurité totale», relève Pierre-William Henry. La particularité de l'exposition réside dans le fait que le public découvrira les images dans le noir à la lampe de poche. Le photographe a déjà réalisé la même expérience avec des femmes neuchâteloises, dont les photographies ont été exposées en Russie et en Biélorussie. «Je ne voulais pas que ces femmes puissent être reconnues par le public», précise-t-il. En lien avec l'exposition, la Ville de Neuchâtel organisera dimanche 21 avril à 17 heures à l'Hôtel de Ville une table ronde, qui réunira des modèles sibériennes, minskiennes et neuchâteloises. Renseignements sur www.pwhenry.ch.



Photo: Pierre-William Henry

vaît dans un autre endroit et rebelote. Le voyage a duré 15 jours.

Comment les Malgaches ont-ils réagi à votre présence et en particulier à votre appareil photo ?

que je fais : cela permet de les motiver. Je ne prends jamais des photos à l'insu de quelqu'un. A Madagascar, le CEAS les aide et œuvre pour le bien de la population locale. Dans ce cadre, les gens sont accessibles et très sympas.